



Calendrier des opérations d'affectation stagiaires et modalités organisationnelles - R2025



Dispositif d'accueil et d'information DPE			
<i>Vous souhaitez contacter le service d'accueil et d'information stagiaire.</i>	Cellule d'accueil et d'information stagiaire : du lundi 30 juin au vendredi 18 juillet 2025	Par téléphone : 03.83.86.25.54 Par mail : enseignants-stagiaires@ac-nancy-metz.fr	
<i>Vous souhaitez avoir des informations sur les modalités d'affectation académique.</i>	WEBINAIRE "Affectation" : mercredi 9 juillet à 9h30	Le lien vous sera transmis par courriel le lendemain de la publication des résultats ministériels.	Pour plus d'information : https://www.ac-nancy-metz.fr/personnels-enseignants-du-1er-et-2nd-degre-122339
<i>Vous souhaitez obtenir des informations portant sur la constitution du dossier administratif, financier et du dossier de classement.</i>	WEBINAIRE "Dossier administratif, financier et dossier de classement" : mardi 15 juillet à 16h30		

Résultats d'affectation ministérielle			
<i>Vous souhaitez connaître vos résultats d'affectation ministérielle.</i>	Résultats d'affectation ministérielle les 27 juin, 2, 4 et 7 juillet 2025	Connectez vous sur le portail SIAL : https://sial.adc.education.fr/sial/rsial	Pour plus d'information : https://www.education.gouv.fr/affectation-des-laureats-des-concours-du-second-degre-sial-9742
<i>Vous souhaitez contester la décision ministérielle portant sur votre affectation inter-académique.</i>	Demande de révision d'affectation auprès des services du ministère du 27 juin au 11 juillet 2025	Connectez vous sur le portail COLIBRIS: https://portail.colibris.education.gouv.fr/	

Obtenir d'une affectation académique			
<i>Afin de garantir votre nomination, vous devez transmettre vos titres et diplômes !</i>	Transmettez vos titres et diplômes, dès la publication des résultats d'affectation ministérielle sur SIAL et au plus tard le 11 juillet 2025	Déposez vos pièces sur démarches simplifiées : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/	La liste des documents exigés sont publiés à l'annexe G du bulletin officiel n°18 du 1-5-2025 : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/perso049_annexeg.pdf
<i>Vous souhaitez nous adresser vos pièces justificatives en vue de l'obtention d'une affectation académique.</i>	Transmettez vos pièces en vue de l'obtention d'une affectation académique dès la publication des résultats d'affectation ministérielle sur SIAL et au plus tard le 11 juillet 2025	Transmettez vos pièces justificatives par mail : enseignants-stagiaires@ac-nancy-metz.fr	La liste des documents exigés sont publiés à l'annexe F du bulletin officiel n°18 du 1-5-2025 https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/perso049_annexef.pdf
<i>Vous devez participer au mouvement d'affectation intra-académique.</i>	Formulez vos vœux d'affectation académique du jeudi 10 juillet à 12h00 au vendredi 11 juillet 2025 à 17h00	Formulez vos vœux sur : https://portail.ac-nancy-metz.fr/ens-stag-voeux/	Pour plus d'information : https://www.ac-nancy-metz.fr/personnels-enseignants-du-1er-et-2nd-degre-122338
<i>Quelle est la date de publication des résultats ?</i>	Les résultats d'affectation seront publiés le jeudi 17 juillet à 17h00	Votre affectation vous sera communiquée par courriel à l'adresse électronique indiquée lors de votre inscription au concours	

Constituer son dossier administratif et financier			
<i>Afin de garantir votre prise en charge financière, transmettez votre dossier administratif et financier !</i>	Constituer votre dossier administratif et financier dès la publication des résultats d'affectation ministérielle sur SIAL et au plus tard le 31 août 2025	Transmettez votre dossier par courrier à l'adresse Rectorat Nancy-Metz / DPE 9 rue des Brice Rond-point Marguerite CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex	La liste des documents exigés sont publiés à l'annexe G du bulletin officiel n°18 du 1-5-2025 https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/perso049_annexeg.pdf
<i>Déposez votre dossier de classement !</i>	Déposez votre dossier de classement : du 1er septembre au 12 septembre 2025	Déposez votre dossier sur le portail COLIBRIS NANCY METZ : https://portail-nancy-metz.colibris.education.gouv.fr/	Pour plus d'information : Annexe 5 - dossier de classement https://www.ac-nancy-metz.fr/personnels-enseignants-du-1er-et-2nd-degre-122338